

## **Enquête sur les archives orales**

**Réalisé par Julie Lavielle, docteure en science politique, Université Paris Nanterre, avec Céline Lèbre, La contemporaine.**

### **Pourquoi cette enquête ?**

Lors d'un programme de recherche précédent portant sur les transitions politiques post-dictatoriales en Amérique latine, il était apparu que la question de l'accès aux archives et plus largement de la documentation demeurerait une question vive pour les chercheurs travaillant sur cette aire culturelle. En France, La contemporaine, comme l'IHEAL, ou les Archives nationales ont pu servir de lieu de sauvegarde pendant la période des dictatures pour un certain nombre de sources menacées de disparition. Mais si l'accès aux sources sur place s'est amélioré récemment, il demeure encore aléatoire et peut être remis en cause du jour au lendemain. Et quand les sources n'existent pas ou plus, l'historien continue d'y suppléer par une collecte personnelle de documentation et par des entretiens avec des témoins. Si la pratique de l'entretien est plus répandue dans les travaux d'anthropologie, de sociologie, et de science politique, elle n'est pas pour autant aussi bien organisée que supposé, ni d'ailleurs la gestion de la documentation récoltée.

En 2019, un premier atelier avec plusieurs chercheurs travaillant sur cette aire culturelle révélait l'impréparation en amont dans la production d'entretiens autant qu'un certain désarroi quant à leur conservation à terme. Pour autant, le réflexe de confier la documentation produite ou collectée à des institutions dont c'est la mission, ne va pas de soi. Dans le contexte concurrentiel des carrières de la recherche, la mise à disposition des données n'est pas évidente, en dépit des incitations à un accès ouvert à celles-ci, d'autant que la matière même des entretiens soulève des questions quant à l'anonymat ou à la relation de confiance établie avec des témoins pour certains sujets sensibles. Cet élément de complexité s'est renforcé récemment avec les dispositions européennes relatives à la protection des données (RGPD) entrées en vigueur en mai 2018 sur les droits des personnes, mais cet aspect n'était pas aussi fortement présent lors de l'enquête. L'assistance technique documentaire auprès des chercheurs est toutefois considérée comme une plus-value réelle, mais elle est pour le moment très inégalement mise en œuvre dans les laboratoires et les équipes de recherche pour ce qui concerne la documentation collectée et les entretiens produits dans le cadre d'une recherche. Par ailleurs les productions plus anciennes d'entretiens par des chercheurs confirmés peuvent donner lieu à d'autres exploitations par la recherche, en tant que sources documentaires, mais c'est pour le moment rarement le cas. On aboutit ainsi au paradoxe que la documentation constituée au fil des recherches (littérature grise collectée ou archives orales produites) ne sont pas mises à disposition autrement que dans des cercles étroits, alors que quelques décennies plus tôt l'enjeu de la sauvegarde de ce type de sources et celui d'une transmission via des institutions de confiance allait de soi. Le contexte politique récent de retour de régimes autoritaires en Amérique latine rend d'actualité de nouvelles stratégies de sauvegarde documentaire dans des lieux tiers.

### **Archives orales**

Ces premiers constats demandaient ainsi à être étayés ou nuancés par une enquête plus conséquente sur l'ensemble des pratiques documentaires des chercheurs s'intéressant à

l'Amérique latine contemporaine, en y incluant l'usage d'Internet. A partir du foyer que constitue l'IHEAL, complété par l'ISP, un échantillon de chercheurs a été établi dans une perspective pluridisciplinaire, ainsi qu'une grille de questions (profil du chercheur, pratiques documentaires en France et sur le terrain, attentes vis-à-vis des établissements documentaires). L'échantillon de 20 chercheurs interviewés comprend 8 doctorants, 5 post-doctorants, 3 maîtres de conférence, 1 chargé de recherche, 2 professeurs d'université et 1 directrice de recherche. Par discipline : histoire (5), science politique (5), anthropologie (4), sociologie (3), droit (2), études ibéro-américaines (2), philosophie (1). Il a été complété par un questionnaire en ligne envoyé à des doctorants, ne travaillant pas tous sur l'Amérique latine, afin de disposer de davantage de données sur les pratiques de recherche documentaire en ligne.

L'enquête, qui s'appuie des extraits des entretiens, est articulée en trois parties :

- Les sources produites par les chercheurs (archives orales et carnets de terrain)
- Les matériaux documentaires rassemblés et constitués par les chercheurs tant sur place en Amérique latine qu'en France
- La gestion et la circulation de la documentation constituée.

Si on laisse de côté les carnets de terrain, qui relèvent des données personnelles du chercheur destinées à nourrir ses travaux et qui ne sont pas pertinentes ici, l'enquête confirme pour ce qui concerne les archives orales d'une part la diversité des approches selon les disciplines (l'histoire ne fonctionne pas comme la sociologie ou l'anthropologie) et d'autre part, la permanence d'un sentiment d'insuffisante préparation en amont de la production des entretiens : qualité technique variable des enregistrements, non prévision des modalités de conservation, absence de contrat passé avec les témoins précisant les conditions d'utilisation et de partage de l'entretien. Elle montre au passage les réticences de nombre de chercheurs sur la signature éventuelle d'un contrat et l'importance de les accompagner sur ces questions. Mais le statut des témoins interrogés ne pose toutefois véritablement problème que dans des cas finalement limités, en particulier quand la recherche repose sur une relation de confiance entre le chercheur et les témoins mélangeant le registre personnel et l'enjeu de recherche ou bien quand il s'agit de sujets sensibles (économie parallèle, par exemple). La pertinence de l'anonymisation dépend principalement du sujet de la recherche.

Il ressort qu'une partie non négligeable de ces entretiens pourrait être réutilisable par d'autres chercheurs pour d'autres problématiques, même si les producteurs n'en sont pas forcément très conscients sur le moment, ayant été peu sensibilisés au préalable à cet enjeu au sein des unités de recherche. Cela confirme l'intérêt d'un guide des bonnes pratiques de la production d'entretiens afin de lister les précautions de base à prendre tant juridiques que techniques, et de lever un certain nombre d'appréhensions et de difficultés d'exploitation ensuite. Un cadre juridique simple permet de prendre conscience que le témoin est co-auteur de l'entretien mais qu'il est tout-à-fait possible de trouver un équilibre entre protection des données et modalités d'utilisation, y compris dans le cadre du RGPD. Des préconisations techniques en amont selon un protocole clair et aisé à mettre en œuvre, auraient la même vertu quant à la réutilisation ultérieure et l'archivage. En d'autres termes, c'est sans doute plus le caractère sensible du sujet qu'autre chose, qui détermine la confidentialité temporaire des données : il n'y a pas de raison pour qu'une grande partie de ces entretiens soit considérée et traitée par les chercheurs et les établissements documentaires de manière différente des archives et de la documentation écrite (traitement succinct mais normé, consultation sur place, le cas échéant délai de communication et limites sur la reproduction ...). L'enquête rappelle

aussi que le financement par projet et l'intégration dans des réseaux pluridisciplinaires ont désormais des effets sur la gestion des données et le volume des données collectées, inscrits dans des cadres plus collectifs que par le passé. Il ne semble pas cependant que toutes les implications de la conservation et de la diffusion des données aient été prises en compte. La demande générale de formation pourrait intégrer cette dimension, dans une réflexion plus large.

### **Documentation et archives**

La 2<sup>ème</sup> partie de l'enquête interroge les pratiques de collecte documentaire des chercheurs d'une part sur le terrain, d'autre part en France. En effet, dans les recherches, la production des entretiens s'accompagne le plus souvent de la constitution d'une documentation en général collectée sur place et désormais aussi via Internet : archives personnelles des témoins, littérature grise... Cette documentation sert à la construction de la recherche. Une fois celle-ci publiée, elle peut utilement servir à d'autres chercheurs.

La taille de l'échantillon et l'accent premier mis sur les entretiens réduisent la portée des conclusions sur ce chapitre. Les pratiques de constitution de documentation autant que de consultation d'archives sur place, sont très variables. Tous les chercheurs interrogés éprouvent à des degrés divers des difficultés de repérage des fonds dans les institutions publiques en Amérique latine, même si la situation s'est bien améliorée pour certains pays. L'importance des archives privées, de la littérature grise ou documentation informelle demeure une constante, là encore de manière inégale selon le type de recherche : parfois complément, parfois se substituant largement compte tenu des difficultés d'accès. En France, les ressources sont davantage identifiées par la réputation de l'établissement a priori que par des répertoires de sources destinés à orienter les usagers. La demande d'accès aux ressources en ligne est de plus en plus forte et la recherche sur Internet se fait sans beaucoup de méthode, certaines ressources disponibles demeurant inconnues pour cause de signalement insuffisant. A l'exigence de gain de temps générale dans la recherche documentaire, il serait sans doute tout aussi opportun d'y répondre par un référencement organisé des sources.

## **PROPOSITIONS**

### **Formation**

Les chercheurs, en particulier les doctorants, expriment dans l'enquête des attentes fortes en matière de formation. Elles peuvent être regroupées en trois domaines, où les établissements documentaires de la recherche ont un rôle essentiel à jouer :

- Identification des ressources documentaires et analyse des sources historiques écrites. Les doctorants en science politique, sociologie et anthropologie témoignent de leur absence de formation sur ces points, alors que la constitution d'archives orales semble être une pratique courante, qu'ils ont l'impression de bien maîtriser.
- Traitement du matériau issu de la recherche. Face à l'abondance de leur propre matériau, les interviewés éprouvent le besoin d'être guidés dans le traitement, l'indexation et la gestion du matériau issu de la recherche. Plusieurs chercheurs et chercheuses ont expliqué avoir laissé de côté des matériaux collectés lors de leur enquête parce qu'ils n'avaient pas le temps de les traiter et ne maîtrisaient pas les logiciels qui pourraient leur permettre de pallier ce problème.
- Protection et partage des données. Les chercheurs sont peu informés sur les enjeux concernant la protection et le partage des données de la recherche. Par exemple, les

positions prises par les chercheurs et chercheuses par rapport à l'établissement d'un contrat entre l'enquêteur et l'enquêté s'appuient sur des considérations théoriques ou des principes, mais ils sont peu informés des contraintes légales qui pèsent précisément sur les données collectées.

Concernant la production d'entretiens, une première réponse en termes de formation et d'accompagnement est apportée par la réalisation et la mise en ligne en 2020 d'un guide des bonnes pratiques sur leur production, leur conservation et leur mise à disposition (fiches).

### **Coopération documentaire : collaboration avec les chercheurs sur la gestion des matériaux documentaires**

Les chercheurs sont d'excellents collecteurs de documentation sur le terrain et la plupart d'entre eux ont mis en place une gestion organisée des ressources variées qu'ils ont constituée. La collaboration entre chercheurs et institutions documentaires s'avèrerait sur ces aspects aussi très pertinente : les chercheurs pourraient également déposer ou céder selon des modalités à définir les matériaux collectés (sources, documentation, ouvrages) dans la bibliothèque de leur choix, selon l'accès plus ou moins large qu'ils souhaitent réserver à ces matériaux documentaires, selon l'origine des documents, selon la temporalité d'accessibilité qu'ils souhaitent. Ces pratiques répandues il y a encore quelques décennies, sont à réactiver.

Le cadre de CollEx qui renforce concrètement la coopération entre bibliothèques de recherche et laboratoires, peut servir d'appui pour inciter les chercheurs à déposer les matériaux documentaires d'appui à leur recherche (entretiens et documentation), hors publications personnelles gérées dans un autre cadre (HAL), dans des institutions qui s'engagent par ailleurs à en améliorer la visibilité (signalement en ligne) et la conservation, en contrepartie d'un accompagnement en formation des chercheurs. Une partie de cette documentation en provenance du terrain reste rare et difficile d'accès pour des raisons politiques : en garantir une accessibilité à terme et une mise à disposition élargie fait partie des missions des établissements documentaires de recherche. Les priorités sont donc pour les établissements documentaires de :

- fournir un accompagnement et un soutien technique en amont dans le travail d'identification des ressources et aussi de collecte, ainsi que dans la conservation et la mise à disposition des matériaux documentaires collectés (papier et numérique).

- améliorer la visibilité des collections. Des efforts de signalement accrus de la part des bibliothèques spécialisées, au moins pour les fonds qui les concernent, sont attendus. L'enjeu de la visibilité du signalement des fonds sur internet est une priorité par les catalogues et autres outils de diffusion faciles d'appropriation. Dans le cadre du réseau CollEx le futur dispositif de cartographie nationale thématique devrait répondre à ce besoin.